

MOUANS-SARTOUX

Il aménage un terrain classé agricole : grogne des riverains

Les habitants du chemin du Plan sont inquiets face aux importants travaux d'aménagement en cours sur un terrain de 2 000 m² pourtant réservé à l'agriculture. Préfet et mairie ont été alertés

L'inquiétude grimpe dans le tranquille quartier résidentiel et verdoyant du chemin du Plan à Mouans-Sartoux. L'objet de la crainte, ce sont les aménagements et les travaux en cours sur un terrain de 2 000 m² situé chemin du Plan. Depuis mardi dernier, derrière les clôtures vertes occultantes, des norias de camions déversent du ballast qui est ensuite étalé à la pelleuse sur la parcelle rectangulaire. Et de gros tuyaux de raccordement sont stockés au sol. Or, ces parcelles cadastrées AL355 et 353 sont classées en pleine zone AP au Plan Local d'Urbanisme, c'est-à-dire exclusivement dédiées à l'élevage ou à l'agriculture.

Tranchées pour réseaux

Un collectif rassemblant une quarantaine d'habitants du



Des tonnes de ballast ont été apportées et étalées ces derniers jours. Pour quoi faire ? Mystère.



Le terrain agricole n'en porte que le nom aujourd'hui...

(Photos DR)

chemin du Plan, de l'Allée de la Trache et du Hameau des Peillons s'est formé cette semaine pour dénon-

cer la situation. Ils ont signé un courrier, alertant le préfet des Alpes-Maritimes, le maire de Mouans-Sartoux, la SAFER et la chambre d'agriculture.

Si personne ne connaît le contenu du projet du propriétaire, les spéculations vont bon train.

« Il a même fait des tranchées avec tous les réseaux. Il y a plusieurs plots, comme pour un camping. Il faut que les autorités interviennent ! » clame une riveraine inquiète.

L'installation d'un camping avec des mobil homes, c'est bien ce que craignent les habitants qui estiment que

la mairie n'est pas assez prompte à agir.

Des rosiers ?

Car les premiers signes d'aménagement du fameux terrain ne datent pas d'hier. Le propriétaire l'avait acquis il y a quelques années. Et avait annoncé vouloir y planter des rosiers. Il n'en sera jamais rien.

« La première année, il a commencé par poser une clôture et un très large portail de quatre mètres de large. Puis, en juillet 2018, il a fait venir 13 camions de ballast. Un procès-verbal avait même été dressé par la police municipale. »

Des PV transmis au procureur

Depuis l'achat du terrain, la commune de Mouans-Sartoux a sanctionné le propriétaire via plusieurs verbalisations.

En 2018, un premier PV a été émis pour l'édification de la clôture, que le propriétaire avait installée sans déclaration préalable obligatoire. Ce qu'il a régularisé par la suite. Deux autres PV avaient ensuite été dressés aux deux sociétés de transport pour l'arrivée de camions de plus de 3,5 tonnes sans dérogation de tonnage, obligatoire pour se rendre chemin du Plan. Le dernier PV date de vendredi. « Il concerne les aménagements et travaux qui changent la destination de la parcelle en stérilisant le sol » indique Serge Rodrigues, directeur de cabinet de Mouans-Sartoux, précisant « qu'aucune demande d'aménagement n'a été déposée en mairie. Le PV a été transmis au procureur

de la République. On espère des suites judiciaires et une remise en état. Ce monsieur n'est pas un agriculteur. Il est dans l'illégalité. »

Car sa parcelle est classée AP. « Elle ne peut accueillir que de l'élevage ou de l'agriculture. Aucun équipement possible : ni camping, ni caravane. » Selon l'article A2 du Plan Local d'urbanisme, dans la zone A comprenant le secteur AP, sont autorisés « les travaux et aménagements destinés à palier les risques, les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt général, et les clôtures. En outre, en termes de constructions, sont seuls autorisés dans le secteur AP, les locaux techniques agricoles regroupés en une seule unité bâtie. » La mairie engage actuellement une nouvelle procédure : un arrêté d'interruptif de travaux.

Et puis, plus rien jusqu'au retour mardi dernier des livraisons de ces tonnes de gravillons.

Des livraisons qui se sont poursuivies jeudi et ven-

dredi dernier.

Quel est le projet ? Mystère. Contacté par téléphone, le propriétaire du terrain n'a malheureusement pas souhaité s'entretenir avec nous.

MANDELIEU-LA NAPOULE

Ils ont roulé pour la bonne cause !

Le Lions club Mandelieu Théoule Estérel organisait il y a quelques jours la deuxième édition des baptêmes Auto-Prestige. Vingt-cinq Ferrari ont paradé en ville avant d'être "testées" par les participants, des enfants en situation de handicap et des familles en difficulté. De nombreux propriétaires et pilotes ont joué le jeu pour cette manifestation caritative.

Pierre Servettaz, lions et maître d'œuvre, a rappelé l'objectif de ce rassemblement : « offrir la possibilité à ces personnes de réaliser leur rêve, mais aussi collecter des fonds dont le bénéfice sera reversé à l'Association des Paralyés de France (APF) et à l'Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés. »

GILLES MASSÉ



Photo de famille avec, à gauche Pierre Servettaz, maître d'œuvre. (Photos G. M.)



Pour Klaris, l'expérience était réussie ! « C'est un grand plaisir ! Je n'en reviens pas. Le bruit et les accélérations sont des sensations que l'on n'oublie pas... »